Internat Autonome de la Communauté Française à Suarl'ee

Chaussée de Nivelles, 204

081 / 56.83.84

5020 Namur (ex Suarlée)



081 / 56.86.86







Présentation de l'établissement :

Introduction

Occupant une position centrale dans la Communauté française, l'IACF Suarlée est un établissement qui peut accueillir jusqu'à 174 internes. L'établissement est situé à la périphérie nord de Namur, sur la chaussée de Nivelles (N93) à proximité de l'échangeur autoroutier qui voit se croiser l'autoroute de Wallonie (E42) et celle des Ardennes (E411). Il est aussi proche de nœuds ferroviaires importants.

Idéalement situé dans un écrin de verdure, au coeur de la province de Namur, l'Internat Autonome de la Communauté française (IACF) de Suarlée - Namur accueille et héberge des garçons fréquentant l'enseignement secondaire dans les écoles de la région, en priorité celles du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Wallonie-Bruxelles-Enseignement) ou Communauté française de Belgique et ensuite celles des autres réseaux en fonction des places restant disponibles.

L'organisation y est conforme au décret sur les missions de l'enseignement ainsi qu'au projet éducatif et pédagogique de la Communauté française et au règlement organique des internats de la Communauté française.

L'établissement entretient des relations de voisinage privilégié avec l'ITCA (Institut Technique de la Communauté Française Institut des Techniques et des Commerces Agroalimentaires), qui est établi sur le même campus. En outre, les options de cet établissement permettent de servir à l'occasion, des repas et aliments fabriqués par les élèves lors de leurs tâches scolaires aux cours de pratique professionnelle.

Des transports sont organisés afin que les élèves fréquentant prioritairement d'autres établissements de Namur du réseau organisé par la Communauté française puissent assister à leurs cours dès le début de la journée scolaire et rentrer à l'Internat dès la fin de celle-ci.

Loin de l'image des internats ou des pensionnats classiques, au sein d'une infrastructure moderne et de qualité, l'Equipe éducative s'efforce :

L'Internat Autonome Garçons de Suarlée offre aux jeunes gens :

- des installations confortables et modernes
- des chambres individuelles ou à deux lits
- des chambres à trois ou quatre lits
- une équipe éducative dévouée et dynamique
- des études surveillées et dirigées
- une bonne collaboration avec les écoles fréquentées
- des repas de qualité, variés et équilibrés (self-service)
- des activités sportives, ludiques et culturelles encadrées
- un retour possible le dimanche soir
- un transport gratuit vers les établissements scolaires

Projet d'établissement de l'I.A.C.F. Suarlée :

L'Equipe éducative a comme objectifs :

- de promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves
- de préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- d'assurer à tous les enfants des chances égales d'émancipation sociale
- d'amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans une vie économique, sociale et culturelle
- de susciter auprès des élèves une dynamique de travail et d'étude basée sur l'effort régulier et constant ainsi que l'acquisition d'une méthode;
- de stimuler l'envie d'apprendre, de devenir plus autonome et plus responsable;
- de placer des repères pour le comportement des élèves et viser à l'observation des règles de vie en société où droits et devoirs sont intimement liés;
- d'aider les jeunes hommes à fonder des relations dans le respect mutuel, la tolérance et la coopération;
- de favoriser activement, avec le soutien du personnel ouvrier et de l'Amicale, l'épanouissement de chaque interne dans les domaines culturel, relationnel, scolaire et sportif.

Nous faisons le choix d'orienter nos pratiques pédagogiques et éducatives sur les choix suivants et plus particulièrement sur :

- 1. La participation et l'ouverture au monde
- 2. L'accompagnement et le soutien scolaire
- 3. La prévention des assuétudes et du harcèlement
- 4. La sensibilisation à l'environnement
- 5. L'organisation d'activités sportives et la promotion du sport

1. Participation et ouverture au monde :

La participation des internes à la vie sociale commence là où ils passent beaucoup de temps et là où ils apprennent à gérer leurs relations, microcosme et terrain d'apprentissage... leur internat, l'Internat Autonome de la Communauté française de Suarlée.

Ils y rencontrent énormément de personnes, certains de leurs camarades de la même école, des jeunes gens provenant d'autres établissements, de différentes options, de divers degrés, de multiples origines et cultures, d'éducateurs, de membres du personnel ouvrier d'entretien et de cuisine, féminin ou masculin, d'autres internes lors de rencontres inter-internats,...

La participation de chaque élève à l'I.A.C.F. Suarlée repose sur :

A) Une démarche personnelle d'appropriation de la Charte pour le Respect remise à chaque élève lors de son inscription et exprimée en 10 points représentant nos valeurs, présentée en étude dirigée ou en assemblée :

1. La parole

Je m'exprime sans crainte, sans vulgarité, sans agressivité, sans blesser l'autre. Je communique avec gentillesse et politesse. Dans le respect de la parole de l'autre, je prends le temps de l'écouter.

2. <u>Le devoir de parole</u>

L'indifférence est complice de la violence. Je m'engage à briser la loi du silence si je suis témoin ou victime d'actes de violence ou de manipulations.

3. L'accès au savoir

L'école est une chance que j'ai. Je dois la garder sans la gâcher. Je donne le meilleur de moi-même et j'effectue les choix nécessaires pour réussir mon travail.

4. Les différences

J'accepte l'autre dans ses différences liées à sa religion, sa famille, sa couleur, son physique, sa culture... Nous sommes tous égaux au plus profond de nous-mêmes.

5. Le respect de soi

Je gère mes émotions, mes problèmes et mes conflits par le dialogue sans avoir recours à la violence physique, verbale ou mentale.

6. Le cadre de vie

Je respecte tous ceux qui œuvrent pour mon bien-être au quotidien et respecte les espaces et le matériel mis à ma disposition.

7. <u>Le respect mutuel</u>

Quels que soient mon âge, mes capacités physiques et intellectuelles, ma fonction dans l'internat, j'accueille et je respecte l'autre comme je lui demande de me respecter et de m'accueillir.

8. L'aide et l'entraide

Dans un esprit de solidarité et de bienveillance, j'aide les autres dans la mesure de mes possibilités. Je n'ignore personne. Je demande aux autres d'agir de même à mon égard.

9. L'honneur, la confiance, la conscience

Je m'engage à être honnête dans mes actes et mes paroles pour être reconnu(e) comme une personne fiable. J'accorde ma confiance aux autres avec prudence et en toute conscience.

10. La citoyenneté

Je me défends sans agresser, en respectant les règlements et les lois. Je suis responsable de mes actes, de mes choix, de mes gestes et paroles dans et hors de l'internat. A mon niveau, je participe à la construction d'une société juste où chacun trouve sa place et s'épanouit.

- B. Un ensemble de délégués élus démocratiquement par tous leurs pairs pour les représenter en visant uniquement l'intérêt général reposant sur le dispositif suivant :
 - 1. un système de représentativité selon l'établissement fréquenté, le degré d'enseignement, avec des délégués effectifs et suppléants, avec des anciens et des nouveaux permettant l'accompagnement et le passage de témoin ;
 - 2. des candidatures exprimées volontairement après appel à candidat ;
 - 3. d'élections s'organisant normalement le premier jeudi suivant le congé d'automne,
 - 4. de la mise en place d'un bureau de vote, avec président, secrétaire et assesseurs ;
 - 5. d'un bulletin de vote reprenant l'ensemble des candidats avec la photo de chacun de ceux-ci ;
 - 6. de la proclamation des résultats après le scrutin secret avec affichage et félicitations.
- C. Sur la création d'un organe de dialogue et de concertation, appelé Heptagone, composé de 6 délégués d'élèves internes et de l'Administrateur, se réunissant idéalement une fois par mois, à partir du mois d'octobre et jusqu'au mois d'avril, et examinant les points d'intérêt général sans évoquer des problématiques individuelles ou des questions de personne. L'Heptagone sera présidé par l'Administrateur mais le Secrétaire sera un étudiant du second ou du troisième degré, membre de l'Heptagone.

A défaut de candidat secrétaire, il sera choisi par l'Administrateur parmi les candidats non élus ou à défaut parmi un élève volontaire du dernier degré.

Un P.V. des réunions sera établi et dactylographié à l'issue de chaque réunion. Il sera signé par le Président et le Secrétaire et sera remis au moins une semaine avant la réunion suivante à chaque membre de l'Heptagone. Il devra être soumis à l'approbation des membres de l'Heptagone à la séance suivante. Chaque membre peut inscrire un point à l'ordre du jour. Les points non abordés lors d'une séance (faute de temps par exemple) le seront à la suivante.

- D. Sur l'élection parmi les 6 délégués d'élèves de 3 délégués membres du Conseil de Participation (2 effectifs ayant obtenu le plus de voix et un suppléant), ces délégués devront suivre le dernier degré de l'enseignement secondaire et pour au moins l'un d'entre eux ne pas être en classe terminale. Composé de représentants de l'Autorité (Administrateur...), d'éducateurs de l'internat, d'élèves, de parents, de représentants du Conseil communal de Namur, de personnes ressources éventuelles, le Conseil de participation remet notamment des avis sur le Règlement d'Ordre intérieur, sur le Projet d'établissement et sur tout sujet concernant l'internat abordé via l'ordre du jour de la réunion.
- E. Sur la formation des délégués d'élèves via des animateurs d'association spécialisées en ce domaine.
- F. Sur les initiatives des élèves concertées avec l'Heptagone, l'Equipe éducative, le Conseil de Participation et l'Administrateur (direction) en suivant les règles de vie du R.O.I. de l'I.A.C.F. Suarlée et de la Charte pour le Respect.
- G. L'implication sur base volontaire (sauf sanction) dans des tâches d'utilité publique ou d'intérêt général visant à préserver le patrimoine, l'environnement ou la qualité de vie au sein de l'internat ou marquant un désir de se rendre utile à la collectivité par des actions de solidarité ou de soutien (aide au restaurant, rangement ou préparation des locaux, prise en charge d'une activité sous la responsabilité d'un éducateur,...).

L'Ouverture au monde à l'I.A.C.F. Suarlée s'effectue par la découverte :

- A. Des camarades provenant d'autres cultures si ceux-ci en expriment également le souhait.
- B. D'autres élèves internes hébergés dans d'autres internats (Réseau W-B-E et Officiel provincial notamment) lors des activités inter-internats : sportives, culturelles ou récréatives, ainsi que lors de la Fête des Internats, ayant lieu le dernier mercredi ouvré d'avril. Un calendrier de ces activités est établi lors d'une réunion annuelle entre Administrateurs (directeurs d'internat) et transmis à l'Equipe éducative ainsi qu'à l'ensemble des élèves via affichage aux valves et sur le nouveau site internet de l'internat.

C. Du monde professionnel:

- 1. Rencontres avec des représentants d'une catégorie professionnelle : restaurateur, journaliste, avocat, ingénieur, infirmier, technicien (...), chauffeur poids lourds, les métiers ou secteurs auxquels se destinent certains de nos élèves suivant leur option de base notamment mais pas seulement. Ces rencontres peuvent ouvrir de nouvelles perspectives et susciter l'intérêt de nos élèves.
- 2. Visite d'entreprises et de salons : Alimentation, Salon de l'Auto, Horecatel à Marche, Canal C (Télévision communautaire), Usine Audi à Forest, Presse quotidienne écrite, ...
- D. D'activités alliant thèmes de société et participation citoyenne :
 - 1. Campagnes de sensibilisation menées par les élèves en collaboration avec l'Equipe éducative et l'Heptagone,
 - 2. Rencontres avec des associations citoyennes actives dans la coopération au développement, l'environnement, la défense des droits de l'homme, ...
- E. Des possibilités d'information disponibles sur internet avec les PC câblés ou filaires ou via les PC portables, tablettes ou smartphones appartenant aux élèves en liaison WI-FI avec contrôle parental, dans une plage horaire se terminant à 22h15 afin de préserver le repos des élèves.

2. L'accompagnement et le soutien scolaire :

A l'internat, la vie scolaire est une séquence de vie particulièrement importante. Au moment de l'inscription, chaque élève arrive avec son projet scolaire, ses acquis, ses aspirations, ses forces et ses faiblesses.

Pour tout élève, c'est à ce moment que débute le processus d'<u>accompagnement</u> et de <u>soutien scolaire</u> que nous décrivons ci-dessous.

L'école de la réussite doit se construire par des actions pédagogiques et méthodologiques concrètes. A l'internat, nous nous efforcerons de proposer différents moyens d'action pour atteindre cet objectif. Nous travaillons d'une manière transversale et collaborative avec le corps enseignant de chaque école. Les professeurs forment les élèves à s'approprier les contenus scolaires. Les éducateurs internes accompagnent les élèves dans l'apprentissage de ces contenus.

Tout en respectant les possibilités intellectuelles de chaque élève, l'équipe éducative s'efforce de valoriser le sens de l'effort et de féliciter le mérite qui revient à chacun.

Au quotidien, les éducateurs inscrivent leur travail dans une démarche qui vise à offrir à chaque élève des chances égales d'émancipation et de réussite scolaire.

Les élèves auront à cœur d'apprendre et de s'approprier des savoirs qu'ils affineront tout au long de leur vie d'adolescent et ensuite d'adulte.

La finalité de l'accompagnement scolaire consiste à aider ces jeunes à devenir des citoyens responsables et acteurs engagés de la société de demain.

<u>A l'internat, l'accompagnement scolaire journalier</u> des élèves se gère en différents groupes d'étude qui tiennent compte de l'âge, du degré scolaire et des options fréquentées par les adolescents.

Les plus jeunes sont encadrés dans une étude dirigée où l'éducateur accorde une attention toute particulière sur la capacité de chaque élève à organiser ses tâches scolaires (devoirs, préparations, leçons, examens, ...).

Les plus grands sont quant à eux encadrés dans une étude dirigée qu'ils pratiquent en chambre. L'éducateur conseille ces élèves dans une démarche pédagogique d'autonomie de gestion.

Pour les plus jeunes comme pour les plus grands, l'éducateur veille régulièrement à ce que chaque élève ait son journal de classe et ses notes de cours en ordre et tenu(e)s avec soin.

A l'internat, le soutien scolaire se concrétise par les études de « soutien scolaire ».

Dès la réception de son bulletin, chaque élève est entendu sur la perception qu'il a de ses difficultés, au vu de celles exprimées via le bulletin.

L'éducateur titulaire du groupe complète l'analyse par son observation de l'élève en étude ; les remarques de l'Equipe éducative, du Conseil de classe, du C.P.M.S. et/ou des parents ou tout intervenant extérieur.

Ce dialogue pédagogique doit permettre l'émergence de solutions et la mise en place du soutien scolaire.

Lorsque le problème porte sur l'acquisition ou la maîtrise d'une matière, l'élève est invité à approfondir ses connaissances en retravaillant son cours en études dites de « soutien scolaire » ; celles-ci ont généralement lieu en soirée, après le repas, de 20h15 à 21h15.

Les élèves qui intègrent cette étude s'y rendent à la demande des parents, des professeurs, de l'élève lui-même ou de l'Equipe éducative de l'internat qui se réunit régulièrement.

Durant ce temps d'étude complémentaire, un éducateur gère un petit groupe de 10 à 15 élèves.

Pour chaque élève et chaque difficulté scolaire, nous essayons de proposer une prise en charge individualisée axée sur une méthode de coaching. Cette étude ne consiste pas en une séance de remédiation scolaire (la remédiation est organisée par les professeurs, dans les écoles).

Lorsque le problème porte sur la capacité à s'organiser, à se motiver, à bien utiliser ses ressources humaines des fiches pratiques en méthode de travail sont proposées.

Pour rendre le soutien scolaire le plus précis et utile face aux difficultés propres à chaque élève, nous utilisons un outil de liaison entre l'école et l'internat. Cet outil s'intitule « la fiche ressources ».

Comment procédons-nous?

Après la réception des bulletins à l'internat, l'Equipe éducative se réunit. Chaque titulaire de groupe peut imposer l'étude complémentaire à l'élève qui présente une ou plusieurs difficultés scolaires et pour lequel ce système d'accompagnement est jugé bénéfique. Ces études ont lieu en soirée entre 20h15 et 21h15, par petit groupe.

Les élèves concernés reçoivent de petites « fiches ressources » qu'ils doivent transmettre à leurs professeurs respectifs. Lorsque le professeur a complété la « fiche ressources », l'élève doit la rapporter à l'internat et la transmettre à son éducateur d'étude ou - si le professeur le préfère - nous transmettre ce document par courrier électronique, à l'adresse électronique prévue à cet usage : **etude@iacfsuarlee.be**

Comment sont utilisées les fiches ressources ?

Lorsque l'élève se présente à l'étude complémentaire, l'éducateur lui transmet son dossier d'étude complémentaire (une farde chemise à son nom). A l'intérieur sont placées les « fiches ressources » qui correspondent aux difficultés que l'élève a rencontrées. Dès le moment où l'enseignant nous aura donné une direction de travail, nous nous efforcerons de faire travailler l'élève en ce sens :

Nom de l'élève :	Prénom de l'élève :
Ecole fréquentée :	Année d'étude :
La matière dans laquelle l'élève présente une difficult	é :
Professeur en charge du cours :	

En fonction des difficultés :

- veuillez préciser et/ou proposer <u>le genre d'exercices</u> (en fonction de vos programmes de cours) que nous pouvons rechercher pour l'élève ou que vous nous transmettez ;
- veuillez préciser <u>la ou les notions théoriques</u> (en fonction de vos programmes de cours) qui ne sont pas assimilées par l'élève.
- veuillez préciser si le problème provient d'un manque de méthode de travail.
- Veuillez préciser si le problème provient <u>d'un comportement inadapté</u> face au travail.
- Veuillez inscrire ci-dessous vos propositions concrètes :

a)		
b)		
c)	, etc	

Pour les années à venir, nous travaillerons sur l'intégration de ces « fiches ressources » au sein d'un Plan Individualisé d'Accompagnement Scolaire (P.I.A.S.). Dans ce plan d'accompagnement figureront du pédagogique scolaire, des observations comportementales, une anamnèse (analyse) des difficultés antérieures déjà rencontrées par l'élève durant son apprentissage scolaire, ...

Pour atteindre les objectifs de qualité dans l'organisation de ces deux types d'étude (étude dirigée quotidienne et étude complémentaire de soutien scolaire), l'internat met à la disposition des élèves différentes ressources et du matériel didactique, avec le soutien de l'Amicale de l'internat.

1) Parc informatique:

- tous les PC de l'internat sont raccordés en filaire au serveur de stockage de données et à internet avec antivirus mis à jour et contrôle parental, avec identifiant et mot de passe individuel remis à l'élève par l'Administrateur au plus tard une semaine après son arrivée à l'internat.
- tous les PC sont munis du système Windows 10 professionnel
- tous les PC sont pourvus du programme de suite bureautique « Office
 2010 Professionnel » ainsi que de la suite gratuite « Libre Office »
- chaque étage dispose d'une imprimante/copieur/scanner, raccordée au réseau, dans la chambre de l'éducateur (nécessité de solliciter l'accord pour l'impression gratuite)
- au moins 2 PC munis d'une imprimante/copieur/scanner par étude dirigée, soit 8 PC pour les études dirigées au nombre de 4
- 6 PC basiques au 1^{er} étage (étude le soir au dortoir après 20h)
- 7 PC au 2^{ème} étage (pour l'étude en chambre ou après 20h)
- 6 PC au 3^{ème} étage (pour l'étude en chambre ou après 20h)
- Une classe numérique avec internet en réseau wifi, 9 tablettes pc, un espace audio-vidéo de projection pour les travaux de groupe. Un catalogue bien fourni de ressources et livres numériques.
- La possibilité de former les élèves demandeurs à l'utilisation de l'application éducative « Symbaloo », un cartable virtuel utilisable partout dans le monde en présence d'une connexion internet, avec identifiant et mot de passe

- 2) Chaque étude dirigée ou chambre éducateur dispose de nombreux ouvrages de référence, souvent en plusieurs exemplaires :
 - Dictionnaires de langue française : Robert ou Larousse illustré
 - Dictionnaires de langue étrangère anglaise ou néerlandaise : Collins
 - Atlas d'histoire
 - Atlas de géographie récent
 - Bescherelle en grammaire, conjugaison et orthographe
 - Bled en conjugaison
 - Ouvrages présentant des méthodes de travail pour des élèves fréquentant l'enseignement secondaire et notamment :
 - * DENEVE M., Studi-Max, Apprendre à apprendre pour les 12-15 ans, Editions Averbode
 - * WARNIER Y., Méthodo, le coach des élèves, Editions De Boeck
- 3) Chaque étude ou chambre éducateur dispose du matériel d'activités suivant pour les élèves qui ont terminé leur travail scolaire (moins de travail théorique en certaines filières ou options) :
 - livres d'éveil ou de curiosité : Guiness Book des Records 2016, Livre des Inventions, livres thématiques illustrés, ...
 - jeux cérébraux (mots fléchés, sudokku, mots croisés)
 - jeux de société calmes (dames, échecs, ...)
 - jeux dits de « casse-tête » individuels ou en groupes
 - Bandes dessinées
- 4) Une bibliothèque va renaître avec de nouvelles armoires plus grandes et portes coulissantes :
 - réserve de bandes dessinées avec création d'une B-D Thèque à jour et avec collections complétées (BD neuves et/ou d'occasion de qualité)
 - récupération de romans pour la jeunesse avec achats complémentaires éventuels ciblés
 en tenant compte des suggestions de la Commission Jeunesse Service général des Lettres et du
 Livre FWB et notamment leur publication « Avoir de quoi être ».

Elle permettra aux élèves désireux de découvrir la lecture d'y trouver leur compte, de s'évader par l'imaginaire, de se divertir et... de mieux maîtriser la langue française.

3. La prévention des assuétudes, du harcèlement et du suicide :

Nous devons tenter de préserver la santé des jeunes gens qui nous sont confiés.

Certains d'entre eux peuvent être consommateurs de drogue (alcool, tabac, cannabis, ...) occasionnels ou non et éprouver des problèmes de santé ou psychologiques liés, consciemment ou non.

En plus des actions de sensibilisation menées dans les établissements d'enseignement partenaires, nous pouvons essayer de les dissuader de cette pratique en collaboration avec l'Heptagone et l'Equipe éducative par :

- A. La mise à disposition de la brochure « Et si j'arrêtais de fumer.. ? » éditée par l'Observatoire de la Santé en province du Hainaut.
- B. La rencontre entre un(e) tabacologue et nos internes volontaires.
- C. La rencontre d'intervenants professionnels (CPMS,...)
- D. La mise sur pied d'une campagne de sensibilisation annuelle avec concours d'affiches et/ou création de slogans.
- E. La rencontre avec un spécialiste des addictions : jeux vidéo, internet, ...
- F. La rencontre de conférenciers sur le cyber-harcèlement et sur les dangers des réseaux sociaux
- G. La formation des membres de l'Equipe éducative au harcèlement en milieu scolaire
 M. Frédéric HARDY, conférencier de l'Université de MONS chercheur sur cette problématique avec M.
 HUMBEECK (déjà effectuée).
- H. La formation information relative à la prévention du suicide en milieu scolaire en collaboration avec « Un Pass dans l'Impasse », centre de prévention du suicide en Wallonie, situé à Saint-Servais.

4. La sensibilisation à l'environnement :

Elle reposera sur trois axes:

A) La préservation des ressources avec :

- 1. Un tri efficace des déchets avec mise à disposition :
 - de trois conteneurs 1100 litres pour papier et cartons
 - de deux conteneurs 1100 litres pour PMC
 - d'une vingtaine de conteneurs 30 litres bruns ou jaunes pour le papier dans les couloirs
 - de douze conteneurs PMC 125 litres de couleur bleue à l'intérieur des bâtiments comme à l'extérieur.
 - de 7 poubelles galvanisées anti-vandalisme pour déchet « tout venant » à l'extérieur
 - d'un conteneur métallique de 2500 litres pour les déchets ménagers
 - de panneaux explicatifs pour le tri des déchets « PMC » à proximité immédiate des conteneurs 125L
- 2. Une visite d'un parc à conteneurs et une animation « déchets »
- 3. La visite d'une « Ressourcerie » ou d'un atelier de réparation ou de mise en conformité de matériel de seconde main
- 4. Une campagne de sensibilisation menée en collaboration avec l'Equipe éducative et l'Heptagone (affiches, concours du meilleur « trieur »,).
- 5. Suppression des gobelets jetables (fontaine à eau du rez-de-chaussée) et utilisation de gobelet en plastique durable ou de gourde personnel(le) marqué(e) au nom de l'élève.

B) La préservation de la biodiversité aux abords de l'internat :

- 1. Recherche d'un substitut agréé R.W. au Glyphosate (Round Up) pour le traitement des chemins (adventices) et à proximité de l'internat (attention aux infiltrations ou percolation et au déversement vers l'égout)
- 2. Invitation d'un conférencier expert en développement et maintien de la biodiversité
- 3. Visite du Centre technique horticole de Gembloux
- 4. Etude de l'implantation d'un verger d'anciennes espèces indigènes
- 5. Création de nichoirs et de nids à insectes
- 6. Création d'un pré de fauche tardif

C) <u>La sensibilisation à la consommation de produits locaux (circuits courts) et notamment de fruits et de légumes de saison et de qualité avec :</u>

- 1. Visite d'une exploitation agricole productrice de fruits et légumes de qualité (en bio ou en « lutte intégrée »)
- 2. Visite d'un potager bio (Jardin didactique de l'Asbl Nature et Progrès par exemple)
- 3. Visite du magasin et conservatoire de semences anciennes « Semailles »
- 4. Rencontre avec un restaurateur attentif à cette problématique
- 5. Invitation d'un conférencier « slow-food ».

5. L'organisation d'activités sportives et promotion du sport (développement d'une meilleure version de soi-même) :

L'inscription à l'internat implique régulièrement un éloignement du domicile et donc aussi pour certains des habitudes sportives (pratique d'un sport en club, activités sportives de quartier, etc).

Pour tous:

1. Première partie de l'année :

- 1.1. Pour éviter une sédentarisation de ces jeunes, l'internat via son équipe éducative formée actuellement de plusieurs diplômés d'éducation physique, organise une évaluation de la condition physique en début d'année et propose certains défis aux élèves qui adhèrent au projet.
- 1.2. Via différentes activités sportives encadrées (sorties jogging, cross training, mini-foot, salle de fitness propre à l'internat ou à l'extérieur), les éducateurs concernés amèneront les élèves à un dépassement de soi qu'ils oublient trop souvent de nos jours dans leur parcours scolaire.
- 1.3. Dans cette approche sportive et ludique de la réussite, le premier défi à réaliser sera la participation à la moitié de l'année à la corrida organisée par la Ville de Namur (6,4km) sous le T-shirt offert pour l'occasion à « l'équipe de l'internat ». L'importance pour chacun dans cette course sera évidemment d'être à l'arrivée sous les applaudissements de ses coéquipiers de l'internat et représentera l'aboutissement d'un travail d'équipe lancé depuis le mois de septembre.

2. Seconde partie de l'année

Elle s'articule autour de deux projets sportifs :

- 2.1. La continuité de l'entraînement avec la mise en avant de l'entraide entre les plus forts et les plus faibles pour arriver à réaliser le deuxième défi tous ensemble : la participation à une course à obstacles de 5 ou 10kms (exemple Sand Race de Mont Saint Guibert).
- 2.2. La possibilité pour chacun de participer à un voyage aux sports d'hiver organisé par l'internat durant les vacances de Printemps (Pâques) afin de donner la chance aux non-initiés de découvrir une nouvelle activité sportive encadrée par des professionnels de la montagne (Ski, Snowboard, randonnée en raquettes, luge,...). Ce voyage aura également pour but de souder les élèves quelle que soit leur école, leur âge ou leurs origines autour d'un projet commun dans un environnement différent de l'internat qui reste souvent inconnu.

"Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles." - Sénèque

Pour les élèves qui fréquentent des options en « sport études », un soutien spécifique.

En raison de l'éloignement entre l'école sportive de leur choix et de leur domicile, la participation aux entraînements en club est souvent réduite.

Pour que ces élèves sportifs puissent continuer à s'entraîner, l'internat met à leur disposition du temps d'entraînement et une base de matériel sportif.

En plus de leurs temps libres, les élèves méritants par leurs résultats scolaires peuvent consacrer une partie du temps d'étude quotidien à s'entraîner. Pour ce faire, ils proposent à leur éducateur référent d'étude un plan d'entraînement personnalisé. Ces entraînements peuvent avoir lieu sur le site de l'internat ou dans les clubs.

Pour le renforcement musculaire et le cardio, l'internat dispose :

- d'une salle de fitness avec un matériel agréé, varié et performant ;
- de plusieurs terrains extérieurs, en gazon ou asphalte ;
- d'un gymnase (activités d'intérieur à l'abri des intempéries);

Selon les disciplines, l'internat dispose d'un matériel d'entraînement spécifique à l'option et procède régulièrement à de nouveaux investissements pour améliorer le matériel de formation des élèves.

Nous disposons aussi de programmes d'entraînement et coaching en ligne tels que « Natural Evolution » pour les footballeurs ou « AF Coaching » pour le travail sur la vitesse de course.